

FONDATION  
**POUR  
L'ENFANCE**

reconnue d'utilité publique



**Des repères  
pour se  
construire**

# Édito



**Georges Lefebvre**

Président de la Fondation  
pour l'Enfance

**L**es enfants sont le miroir de la société dans laquelle ils grandissent et nous en portons collectivement la responsabilité. Les récentes découvertes scientifiques sur le développement de l'enfant, l'apparition de nouveaux modèles familiaux et les transformations technologiques de la société révèlent un changement profond de l'environnement de l'Enfance aujourd'hui. Cette mutation pose ainsi la question de la place de l'enfant dans notre société.

Trop d'enfants sont confrontés à une absence ou une insuffisance de repères affectifs, éducatifs familiaux et sociaux, se retrouvant fragilisés ou mis en danger. Aujourd'hui en France, près de 300 000 enfants sont suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance, 1 million de familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté, 40% des

jeunes SDF proviennent de dispositifs de protection de l'enfance. Au plan scolaire, 100 000 élèves quittent l'école sans diplôme chaque année, 700 000 enfants sont victimes de harcèlement scolaire (physique ou en ligne) et 1 adolescent harcelé sur 4 a pensé au suicide au moins une fois\*.

Nous avons le devoir d'agir pour préserver l'enfance, période cruciale de construction de l'individu et de son intégration dans la société, afin de construire l'avenir.

Notre projet pour l'Enfance ne serait pas rendu possible sans le soutien de nos partenaires, mécènes, entreprises et organisations, ainsi que nos généreux donateurs que je tiens à remercier chaleureusement. L'enfance reste une cause majeure à fort enjeu sociétal. Ensemble, nous pouvons faire la différence. ●

\*Chiffres INED, UNICEF, ONPE

# nos convictions

**L**a mise en place de repères précoces est fondamentale pour préparer l'enfant à affronter l'instabilité et la souplesse inhérentes au monde d'aujourd'hui.

L'invention de nouveaux modes de travail et de collaboration entre les différents secteurs d'intervention (médecine, action sociale, enseignement...) est elle aussi devenue incontournable.

En amont et en complémentarité des dispositifs publics ou associatifs existants, nous apportons un œil neuf pour :



**ASSURER** aux enfants un environnement bienveillant, respectueux de leur intégrité, de leurs droits et de leurs besoins fondamentaux



**ACCOMPAGNER** le rôle de parent dans un contexte de mutations sociétales et technologiques



**FAVORISER** la construction précoce de repères affectifs, familiaux, éducatifs et sociaux de l'enfant et de la fonction parentale

# nos modes d'action

## Abriter, financer & incuber des projets innovants pour l'enfance

**N**ous abritons et finançons des initiatives innovantes à fort impact social portées par des philanthropes, des mécènes ou des associations, au sein de nos fondations sous égide. Nous conseillons et accompagnons ces acteurs associatifs de terrain et ces particuliers philanthropes dans la concrétisation de leur projet pour l'Enfance, en garantissant l'utilité sociale de ce projet sur le long terme. Vous souhaitez mieux connaître les enjeux de l'Enfance pour définir quelles causes et actions soutenir

dans le paysage associatif français ? Vous souhaitez investir votre temps et votre générosité en faveur de l'enfance ? Nous vous apportons notre soutien pour donner vie à votre projet pour l'enfance. Vous bénéficierez d'un accompagnement sur-mesure pour créer votre fondation abritée et concrétiser votre projet avec un minimum de contraintes administratives et financières ; de l'expertise et du réseau de notre Fondation pour inscrire vos projets dans l'écosystème de l'innovation sociale. ●



## Alerter sur les enjeux émergents ou à risque accru pour les enfants

**A**vec plus de 40 ans d'expertise et d'innovation, le Think Tank de notre Fondation assure une veille de détection et de suivi des problématiques enfance en émergence avec une attention particulière pour la prévention précoce des risques et des difficultés. Par le biais des travaux de notre Think Tank, la Fondation identifie et co-construit des réponses avec différents acteurs de l'enfance le plus tôt possible en s'appuyant sur des données objectives. L'expertise de notre Fondation permet d'impulser et d'expérimenter de nouveaux dispositifs concrets dont l'impact social a été confirmé (comme le numéro national 119, le 116 000 enfants disparus et le parrainage bénévole d'enfants en difficulté en France) ●

## Rapprocher les acteurs de l'enfance

**E**n vue de renforcer le plaidoyer et les dispositifs publics ou associatifs, la Fondation fait travailler experts, associations, mécènes et philanthropes. Mettre en lien ces acteurs favorise la coopération sur différentes thématiques majeures liées à l'Enfance. ●



**Vous pouvez à tout moment associer votre famille et vos proches à votre démarche philanthropique. Nous sommes à votre écoute pour construire ensemble ce beau projet en faveur des enfants.**

# donner naissance aux projets pour l'enfance

**N**otre fondation dispose d'une **capacité abritante**: elle est autorisée à créer des comptes individualisés qui peuvent prendre le nom de fondation. Cela permet à des philanthropes privés, des mécènes (entreprises) ou des associations de créer une fondation pour affecter, recueillir et redistribuer des fonds, sans la lourdeur de gestion d'une fondation classique, mais avec les mêmes privilèges fiscaux qu'une fondation reconnue d'utilité publique.

Dans la fondation abritée, le fondateur se concentre sur les projets qu'il souhaite mener

et qui lui tiennent à cœur. La Fondation pour l'Enfance assure la gestion administrative, la relation donateurs et ouvre à ses fondations abritées un réseau d'experts et d'associations du secteur de l'Enfance pour les accompagner dans leurs démarches.

Construction de villages d'enfants, mise en place et financement de parrainages d'enfants, ouverture d'une nouvelle Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour prendre en charge les enfants victimes de violences,.. tous ces projets ont vu le jour grâce à notre collaboration avec nos fondations abritées.

## Quels avantages fiscaux pour vos donateurs ?



**du montant du don est réductible de l'IFI.** Le plafond de cette réduction est de 50 000 € (correspondant à un don de 66 667 €), en faveur des fondations reconnues d'utilité publique.



**du montant du don est déductible de l'IR.** Dans la limite de 20 % du revenu net imposable. En cas de dépassement du seuil autorisé, un report est autorisé sur les 5 années suivantes.



**du montant du don est déductible de l'Impôt sur les Sociétés.** Dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires H.T. En cas de dépassement de ce plafond, l'excédent peut être reporté sur les 5 exercices suivants.





# Ils agissent sous notre égide



Sous l'égide de la Fondation pour l'Enfance

En 2017, l'association **SOS Villages d'Enfants** prend la décision stratégique de créer une Fondation. La vocation première de la Fondation SOS Villages d'Enfants est de développer et pérenniser les actions de l'association SOS Villages d'Enfants. L'ouverture de quatre nouveaux villages en France sera financée par les fonds récoltés en 2018.



**FONDATION  
GOÉLANDS**

Sous l'égide de la Fondation pour l'enfance

Créée fin 2014, la **Fondation familiale Goélands** œuvre pour soutenir les enfants atteints de maladies génétiques en finançant des études et projets de recherche, mais également pour accompagner les jeunes lycéens et étudiants issus de milieux défavorisés.



La **Fondation Cléris** créée en 2018, a pour vocation de financer des projets visant à l'épanouissement des enfants issus de milieux défavorisés grâce à la pratique de la musique instrumentale ou chorale. Depuis la rentrée scolaire 2018, la fondation soutient un projet d'orchestre symphonique d'enfants dans deux écoles primaires d'Arles situées en quartier prioritaire. Ce projet, conduit par le Conservatoire de musique du pays d'Arles en partenariat avec l'Education Nationale, se déroule pendant le temps scolaire et concerne les enfants des classes de CE2, qui grâce à la Fondation Cléris bénéficieront du dispositif jusqu'à la fin de leur scolarité en primaire.

DES REPÈRES POUR SE CONSTRUIRE

# C'est grâce à **vous** que nous irons **plus loin** !

Depuis la création  
de notre **Fondation** :

**20**

**fondations abritées**  
en France  
(dont 2 portées par  
des entreprises)

**140**

**associations  
et chercheurs**  
ont été soutenus

**2M€**

**de fonds reversés**  
à des projets concrets  
en France ou à l'interna-  
tional en 2 ans

FONDATION  
**POUR**  
**L'ENFANCE**

**Fondation pour l'Enfance**  
Reconnue d'utilité publique  
23, place Victor Hugo, 94270 Le Kremlin-Bicêtre  
01 43 90 63 10 — [www.fondation-enfance.org](http://www.fondation-enfance.org)